



Stikeman Elliott reconnu comme l'une des « 30 sociétés vertes » du Canada réputées être des employeurs soucieux de la préservation de l'environnement

22 AVRIL 2010 – Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., l'un des chefs de file au Canada en matière de droit des affaires, a été nommé parmi les « 30 sociétés vertes » du Canada, sélectionnées par les magazines *Maclean's* et *Canadian Business* en partenariat avec Hewitt Associates. Cette distinction est décernée à des organisations canadiennes pour leur engagement en faveur de l'environnement à travers leur modèle économique et leur culture d'entreprise, tel que reconnu par les employés à tous les niveaux de l'organisation. La liste des compagnies récompensées s'appuie sur les réponses des employés à l'enquête annuelle sur les « 50 meilleurs employeurs au Canada » qui, comme cela a été annoncé plus tôt cette année, a nommé Stikeman Elliott comme l'un des 50 meilleurs employeurs du pays en 2010.

Le vaste programme « virage vert » de Stikeman Elliott met l'accent sur les initiatives environnementales destinées à susciter la participation et l'implication de tous les employés dans chacun de ses départements et de ses bureaux au Canada. Le succès de « virage vert » a joué un rôle clé dans la certification du cabinet en avril 2009 comme premier cabinet d'avocats carboneutre au Canada.

« Nous sommes ravis que les employés de notre cabinet se soient engagés aux côtés de notre organisation en faveur d'une pratique durable, » a déclaré Pierre Raymond, le président de Stikeman Elliott. « Nos employés ont un rôle de catalyseur pour beaucoup des initiatives que nous avons lancées. Ils se sont appropriés notre programme « virage vert » et méritent d'être félicités pour notre sélection parmi les 30 sociétés vertes. »

Le cabinet a mis en place un certain nombre de mesures, d'envergure ou plus modestes, dont chacune est conçue pour réduire les déchets, augmenter le recyclage et améliorer l'efficacité énergétique dans les bureaux du cabinet à Toronto, Montréal, Ottawa, Calgary et Vancouver.

« Il est stimulant de prendre en compte non seulement les mesures que nous avons prises, mais aussi les très bonnes idées que nos employés continuent de nous faire parvenir dans tout le Canada afin d'améliorer la prise de conscience environnementale de notre cabinet, » a déclaré M. Raymond. « Nous nous réjouissons de continuer à impliquer nos employés dans ces efforts. »

Les initiatives de Stikeman Elliott comprennent :

- le lancement d'un programme de recyclage à l'échelle du cabinet (y compris les documents papier, cannettes, bouteilles, poudre d'encre, piles, déchets électroniques, déchets organiques et fournitures de bureau);
- la mise en place de l'impression recto-verso pour l'ensemble du cabinet (économie nette de plus de 6 millions de feuilles de papier en 2009);
- l'arrêt du recours à l'eau embouteillée, aux assiettes en carton et aux couverts en plastique dans tous les bureaux;
- l'installation de systèmes d'éclairage avec détecteur de mouvement;

- le remplacement des imprimantes autonomes par des modèles multifonctions éconergiques (utilisés pour copier, imprimer et scanner);
- la réduction des niveaux d'éclairage dans les parties communes et l'ajustement des températures pour réduire le niveau de consommation énergétique;
- la mise en place de la diffusion électronique de la plupart des rapports internes, afin d'économiser le papier;
- l'adoption d'une politique d'achats écologique pour donner la préférence aux vendeurs ayant des pratiques respectueuses de l'environnement;
- la participation continue à des programmes communautaires locaux tels que le programme Return-it Work (Rapportez-le) d'Encorp à Vancouver, des nettoyages bénévoles de parcs à Calgary, Greening Greater Toronto (rendre la région du Grand Toronto plus verte) à Toronto et Défi Climat Challenge à Montréal;
- les campagnes d'éducation à l'intention des employés du cabinet concernant les mesures qu'ils peuvent prendre sur le lieu de travail et à domicile pour économiser l'énergie et réduire les déchets, y compris des « listes de conseils utiles » et une distribution gratuite de sacs repas et de sacs à provisions, ainsi que de grandes tasses en céramique.

À PROPOS DE STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avec plus de 500 avocats au Canada et dans le monde, Stikeman Elliott est reconnu à l'échelle nationale et internationale pour son savoir-faire dans le droit des affaires. À l'échelle nationale, le cabinet a des bureaux à Montréal, à Toronto, à Ottawa, à Calgary et à Vancouver et au plan international, à New York, Londres et Sydney. Le cabinet fournit des services à ses clients quelque soit le lieu de leurs activités. Stikeman Elliott a été reconnu comme un des 100 meilleurs employeurs au Canada en 2009 et 2010 et comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2010.

Le cabinet adopte des pratiques associées aux énergies renouvelables, à l'environnement, au marché des émissions et au changement climatique pour fournir aux clients des conseils dans tous les domaines liés à la gestion écologique de l'environnement, aux investissements et aux développement de projets.

Pour de plus amples renseignements sur Stikeman Elliott, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : www.stikeman.com.

RELATION AVEC LES MÉDIAS

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Diana Lawrence
Directrice nationale, Marketing
et développement commercial
dlawrence@stikeman.com
(416) 869-7743

Mirabel Paquette
Directrice, Marketing et communications
mpaquette@stikeman.com
(514) 397-3307

